

REGLEMENT « Les Foulées du Donjon »

Les Foulées du Donjon font leur retour le samedi 11 avril 2026 à Aulnay de Saintonge, organisée par le l'AJ Aulnay Futsal.

-- LES COURSES --

Pour toutes les courses, le départ et l'arrivée se situent Place Charles de Gaulle, face au Donjon, à Aulnay de Saintonge. Des places de stationnement se trouvent à proximité dont la Place Charles de Gaulle, la place Aristide Briand et le parking du jardin Gallard Lepinay d'Aulnay de Saintonge.

=> 1 km

Course enfants : nés après le 12/04/2014 (maximum catégorie Poussin), départ 13h30. Course non classée et sécurisée. Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs AVANT et APRES leur course. 2 personnes de l'organisation sécuriseront l'avant et l'arrière de la course.

=> 5 Km

- À partir de la catégorie minimes, féminin et masculin, départ 15h00
- Course sur routes et chemins avec 10 D+

=> 10 Km

- À partir de la catégorie cadets, féminin et masculin, départ 14h30
- Course routes et chemins avec 70 D+

=> 21 Km

- À partir de la catégorie juniors, féminin et masculin, départ 14h00
- Course routes et chemins avec 200 D+
- Barrière horaire : limité à 03h00 de course (mise hors course à 17h00)

=> Marche 10 km

- Départ 13h15 ouvert à toutes les catégories d'âge. Routes et chemins.

-- CATEGORIES --

Les catégories retenues sont celles de la FFA (VOIR LES CATEGORIES)

-- DROIT D'INSCRIPTION --

La course enfants est gratuite. Inscription en ligne obligatoire. Inscription sur place le jour de la course uniquement pour les enfants.

- Pour le 5Km : 7 € en ligne jusqu'à la veille de la course
- Pour le 10Km : 11 € en ligne jusqu'à la veille de la course
- Pour le 21Km : 16€ en ligne jusqu'à la veille de la course
- Pour la marche 10Km : 5 € sur place

Clôture des inscriptions le vendredi 10 avril à 18h00.

-- CERTIFICAT MEDICAL --

Pour les licenciés : photocopie de la licence FFA en cours de validité ou pass « J'aime Courir ». Pour les non licenciés : PPS à jour à valider en ligne jusqu'à 3 mois avant le jour de la course.

-- RETRAIT DES DOSSARDS --

-> le samedi 11 avril 2026 de 10h00 à 13h00 à la salle des fêtes d'Aulnay de Saintonge, Place Charles de Gaulle, 17470 Aulnay.

Une puce de chronométrage sera accolée au dossard.

-- RAVITAILLEMENT --

Courses enfants : ravitaillement à l'arrivée

5 Km : en autonomie - ravitaillement à l'arrivée

10 Km : ravitaillement à mi-parcours et pour le 21 Km : ravitaillement au 9^{ème} km et 17^{ème} km.

-- RECOMPENSES --

Course enfants : lot à chaque enfant

- Lot remis à chaque participant lors du retrait de dossard
- les 3 premiers hommes et 3 premières femmes de chaque course sont récompensés dans la salle des fêtes à l'issue des courses à 17h30.

-- SECURITE --

Une assistance médicale sera assurée sur le parcours et à l'arrivée. Il est par ailleurs obligatoire de porter assistance à tout participant en difficulté.

-- EXCLUSION DE L'EPREUVE --

Aucun accompagnateur en VTT sur le circuit ne sera autorisé.

Merci de préserver le site et de ne pas jeter de détrit (papiers, bouteilles, etc...) : Toute personne surprise en train de jeter des détrit se verra disqualifiée de la course et encourra les éventuelles sanctions prévues par le règlement départemental. Les chiens ne sont pas autorisés sur les parcours.

-- EN CAS D'ANNULATION --

En cas d'évènement majeur indépendant de notre volonté, les frais d'inscription seront intégralement remboursés (hors frais de gestion de plateforme)

En cas de demande de remboursement à la demande du coureur, un certificat médical sera demandé afin d'être effectué (hors frais de gestion de plateforme)

-- DROIT A L'IMAGE --

Tout engagement autorise expressément l'organisation et ses partenaires officiels à photographier les concurrents, reproduire le cliché et diffuser l'image sur tous supports, dans toutes les manifestations et promotions liées aux Foulées du donjon.

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte les clauses.